



MYRBETRIQ®

est le médicament

N° 1 distribué dans le  
cadre du traitement  
de l'hyperactivité  
vésicale

dans tout le Canada<sup>2\*</sup>

## MISE À JOUR DE LA LISTE DE MÉDICAMENTS DE LA RAMQ (QUÉBEC)

**MYRBETRIQ® est désormais remboursé  
par la RAMQ (CODE GU178)<sup>3</sup>**

- Pour le traitement de l'hyperactivité vésicale pour les personnes chez qui au moins un des antimuscariniques, inscrits dans la section régulière de la liste, est mal toléré, contre-indiqué ou inefficace.

- Voir les médicaments inscrits dans la section régulière de la liste.



**MYRBETRIQ® – le seul agoniste sélectif des adrénorécepteurs β3 indiqué pour l'hyperactivité vésicale\***

### Usage clinique :

- L'innocuité et l'efficacité de MYRBETRIQ® chez les patients pédiatriques n'ont pas été établies

### Contre-indications :

- Hypertension grave non maîtrisée (TAS ≥ 180 mmHg ou TAD ≥ 110 mmHg)
- Grossesse

### Mises en garde et précautions pertinentes :

- Événements indésirables graves de type néoplasique (signalés lors d'une étude chez 0,1 % des sujets recevant MYRBETRIQ® à 50 mg\*)
- Augmentation du taux sérique d'ALT/AST (signalée lors d'une étude chez 0,3 % des sujets recevant MYRBETRIQ® à 50 mg\*), avec ou sans augmentation de la bilirubine, et syndrome de Stevens-Johnson

- Allongement dépendant de la dose de l'intervalle QTc, augmentation de la tension artérielle et élévation de la fréquence cardiaque

- La prudence est de mise chez les patients qui présentent des facteurs de risque de torsade de pointes ou qui prennent des médicaments connus pour allonger l'intervalle QT

- Interaction avec les substrats du CYP2D6

- La prudence est de mise chez les patients qui présentent une obstruction du col vésical cliniquement significative ou qui prennent des médicaments antimuscariniques pour le traitement de l'hyperactivité vésicale

- La prudence est de mise chez les patients souffrant d'insuffisance hépatique modérée. Utilisation non recommandée chez les patients présentant une insuffisance hépatique grave

- Chez les patients atteints de glaucome, il faut procéder régulièrement à des examens ophtalmologiques

- On a rapporté un œdème angioneurotique atteignant le visage, les lèvres, la langue ou le larynx. Si l'œdème touche la langue, l'hypopharynx ou le larynx, arrêter de prendre MYRBETRIQ® et commencer le traitement adéquat et (ou) les mesures nécessaires

- La prudence est de mise chez les patients souffrant d'insuffisance rénale grave; utilisation non recommandée chez les patients en phase terminale d'une néphropathie

- Ne doit pas être utilisé durant l'allaitement

### Pour de plus amples renseignements :

Veillez consulter la monographie du produit à l'adresse [www.astellas.ca/fr/Uploads/pdf/Myrbetriq\\_PM\\_FR.pdf](http://www.astellas.ca/fr/Uploads/pdf/Myrbetriq_PM_FR.pdf) pour obtenir des renseignements importants sur les effets indésirables, les interactions médicamenteuses

et les renseignements posologiques qui n'ont pas été abordés dans les présentes.

On peut aussi se procurer la monographie du produit en composant le 1 888 338-1824.

### Références :

1. Astellas Pharma Canada, Inc. *Monographie de MYRBETRIQ®*, 2 juin 2016.
2. IQVIA. *Canadian CompuScript* (juillet 2017 – juin 2018). Juillet 2018.
3. RAMQ. Mise à jour de la liste de médicaments – 18 avril 2018. RAMQ est la marque officielle de la Régie de l'assurance maladie du Québec. La liste complète peut être consultée à l'adresse [www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/liste\\_med/liste\\_med\\_2018\\_04\\_18\\_fr.pdf](http://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/liste_med/liste_med_2018_04_18_fr.pdf) (consulté le 19 avril 2018).

\* La signification clinique comparative n'a pas été établie.

# Une étude d'un an, à répartition aléatoire, à dose fixe, à double insu, contrôlée par médicament actif, menée chez des patients atteints d'hyperactivité vésicale, dans le cadre de laquelle l'innocuité de MYRBETRIQ® a été évaluée auprès de 1632 patients ayant reçu MYRBETRIQ® à 50 mg 1 f.p.j. (n = 812 patients) ou MYRBETRIQ® à 100 mg (n = 820 patients); la dose de 100 mg n'est pas offerte au Canada. Les patients ont reçu MYRBETRIQ® en continu pendant au moins 6 mois (n = 1385), 9 mois (n = 1311) ou 1 an (n = 564).